

Les mutualités scolaires [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **31 (1902)**

Heft 10

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1041151>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Bulletin pédagogique

et

L'Ecole primaire

ORGANE DES SOCIÉTÉS FRIBOURGEOISE & VALAISANNE D'ÉDUCATION

et du

Musée pédagogique

paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois

RÉDACTION

M. DESSIBORG, Directeur de l'École normale
de Hauterive, près Fribourg.

ABONNEMENTS & ANNONCES

Imprimerie catholique, Grand'Rue, 13.
M. E. GREMAUD, secrétaire, à Fribourg.

Abonnement pour la Suisse, fr. 3. — Pour l'étranger, fr. 4.

SOMMAIRE : *Les Mutualités scolaires (suite).* — *La lecture à l'école primaire.* — *L'instruction primaire au temps de la Rome des Papes.* — *L'enseignement ménager (suite et fin).* — *Encore la réforme de l'orthographe.* — *Programme scolaire du IV^e arrondissement.* — *Bibliographies.* — *Correspondance.* — *Chronique scolaire.* — *Musée pédagogique de Fribourg.*

LES MUTUALITÉS SCOLAIRES

(Suite)

Leur portée morale. — Mais quoi, s'écriera-t-on peut-être en se reportant à notre précédent article, vous estimez que tous les devoirs de la famille incombent à l'école. Et quelle place, dans votre système, réservez-vous donc à celle-là si vous voulez que l'école supplée à tout et remplisse la mission dévolue jusqu'ici à l'éducation domestique?

Si sérieuse qu'apparaisse cette objection, nous n'en maintenons pas moins que les obligations de l'école ne cesseront de grandir à mesure que l'on verra les liens des familles se relâcher et leur action s'affaiblir.

Supposons un instant que cette affligeante constatation ne repose sur aucun fondement, il n'en restera pas moins vrai que le caractère de l'enfant se forme dès le jeune âge. C'est la raison des préoccupations des amis autant que des contempteurs

de l'école chrétienne. Ils n'ignorent pas, les ennemis de nos croyances, que l'enfant apprend, sur les genoux d'une bonne mère, à aimer la religion ; mais que l'école, qui lui enseigne le catéchisme, en est l'un des plus fermes soutiens.

Si donc nous pensons qu'il n'est jamais trop tôt de parler à l'enfance de Dieu et de ses commandements, de faire germer dans son âme les vertus chrétiennes, il ne paraîtra point superflu de lui inculquer, à l'âge où les leçons se gravent si profondément, ces vertus plus humbles, mais combien nécessaires puisqu'elles sont un gage du bonheur des familles et des individus : l'ordre, l'économie, la prévoyance.

Ce devoir de l'école devient plus impérieux encore quand on songe qu'elle doit suppléer aux lacunes de l'éducation familiale. La confiner alors dans l'unique soin d'instruire, ne serait-ce pas la frapper de déchéance et lui arracher le plus beau fleuron de sa couronne ?

Nous sommes d'une contrée qui a aussi ses tares. Son peuple possède des qualités et des défauts de race ; à côté de sa probité, de sa foi robuste et de son enthousiasme pour le bien, on pourrait signaler, sans être injuste, des travers également nationaux et regretter, par exemple, que, dans son ensemble, il ne soit pas aussi sobre, économe, prévoyant et persévérant qu'ailleurs.

Econome, on l'est un peu moins peut-être en pays de Fribourg que dans maintes contrées voisines : on y a la dépense facile et la prévoyance ne constitue pas un de nos plus grands soucis. Ce n'est point chez nous que les Sociétés d'assurance et de secours mutuels recrutent le plus d'adhérents. Un calcul portant à cet égard sur l'ensemble de la Suisse ne nous placerait pas, s'il pouvait se faire, dans un rang privilégié à côté de nos Confédérés ¹.

A quoi faut-il faire remonter la cause de cette infériorité ? Affaire de race, diront les uns ; affaire de formation, diront plus justement les autres. Qu'est-il besoin d'aller chercher si loin ce que l'on peut trouver tout près de nous, dans les habitudes d'un grand nombre de familles. Si, dans la « cellule primitive » de notre société fribourgeoise, beaucoup d'enfants ne reçoivent qu'une formation initiale incomplète ou défectueuse, l'école a le devoir d'y suppléer. Mais que l'école primaire se consacre exclusivement à l'instruction et néglige le côté pratique de la vie, qui donc alors comblera la lacune ?

Il le disait déjà le vieux Montaigne en parlant de l'école de son temps : « On nous apprend à vivre quand la vie est passée. » Sous le paradoxe de cette pensée, il est facile de découvrir un

¹ M. Guillaume Fatio nous apprend, dans *l'Éducateur*, N° du 26 avril 1902, qu'en Suisse 42 personnes sur 100 possèdent un livret de caisse d'épargne. Dans le canton de Fribourg, 12 personnes, dans le canton du Valais, 2 personnes sur 100 ont un livret d'épargne. (Réd.).

grand fond de vérité, et ce que disait l'auteur des *Essais*, en parlant de la philosophie à enseigner aux tout jeunes gens, pourrait fort bien s'appliquer à cette autre philosophie pratique, qui s'appelle prévoyance, économie, et qui, pour porter ses fruits, doit être pratiquée dès l'enfance.

C'est à l'âge scolaire qu'il faut commencer l'apprentissage de la prévoyance. L'enfant, sans doute, n'y apportera pas l'effort de l'homme qui prélève sur son salaire la dîme de l'épargne et de la prévoyance, tandis que, élève de l'école, il transmettait, à son maître, semaine par semaine, les deux sous qu'il tenait de la munificence paternelle. Quel que soit le mode de provenance de son argent — nous ne saurions ici supposer qu'une source honnête — l'enfant prend une sage habitude, il s'initie au bon usage qu'il doit faire de ses deniers, il entrevoit de bonne heure le problème de l'avenir, et le versement hebdomadaire de dix centimes, comme tout acte maintes fois répété, aura imprimé un heureux pli à son caractère.

Mutualiste dès l'enfance, il le sera à l'âge d'homme et le restera toute sa vie. Voilà un bienfait appréciable de l'institution des mutualités scolaires au seul point de vue de la formation du caractère.

Oh ! pourquoi se le dissimuler, il en reste beaucoup de nos habitudes d'enfants dans nos manières d'agir d'hommes faits. Puériles, tant que vous voudrez, ces coutumes de l'âge où nous étions petits ; combien d'entre nous oseraient soutenir qu'ils ne sont pas quelquefois encore les bambins de jadis et ne se sont jamais surpris à reprôduire les actes enfantins dont on rit volontiers. Habitudes d'enfance si profondément enracinées, nous vous retrouverons encore, voilées peut-être, mais vivaces ; à travers nos convictions de l'âge mûr ; nous reconnaitrons même que vous avez été la règle de notre conduite et la direction de notre vie entière !

Pourquoi donc a-t-on pu dire que l'avenir appartient à qui possède l'école ? Pourquoi les luttes qui ont marqué le siècle écoulé, dans le but de conquérir le droit de la régir, si elle ne doit pas laisser dans nos âmes, dans notre caractère, sa trace indélébile ? Que l'école poursuive donc pleinement sa mission et inculque aux enfants le plus de bonnes habitudes possibles, au nombre desquelles aura sa place le modeste sentiment de la prévoyance.

L'esprit de prévoyance, mais c'est l'économie, la nécessité de l'épargne inculquées comme moyen direct d'y arriver. N'apprenez pas comment on gagne, apprenez comment on économise, dit quelque part notre livre de lecture, dont maints chapitres trahissent cette intention particulière de l'auteur : l'enseignement de la pratique de la vie. Demander qu'on parle aux élèves de prévoyance, d'économie, ce n'est ni avilir, ni rabaisser la mission de l'éducateur. C'est, au contraire, procurer l'occasion de compléter utilement la formation morale

de l'enfant que de lui apprendre à savoir-faire bon marché de ses aises, puisque l'effort déployé aura pour conséquence de tremper le caractère. L'enfant, rompu par l'habitude à cette privation de deux sous à verser chaque semaine, est disposé à d'autres plus grands sacrifices ; il a appris, du moins, à songer à l'avenir ; il a été conduit à l'épargne, à la charité, à la tempérance et à la pratique d'autres vertus.

C'en est assez pour établir la valeur éducative des mutualités. Nous dirons prochainement un mot de leur influence sociale et nous entrerons ensuite résolument dans le détail de leur organisation.

E. G.

La lecture à l'école primaire

Nous avons suivi avec un vif intérêt les articles de M. l'inspecteur Oberson sur la manière de se servir du livre de lecture pour l'enseignement de la langue dans nos classes primaires. Son travail, consciencieux et éminemment pratique, laisse cependant un peu dans l'ombre, ce nous semble, certains points qui nous paraissent d'une importance capitale et incontestée. Permettez donc, Monsieur le Rédacteur, que nous venions, non, certes, prendre à partie les excellentes idées de l'honorable correspondant du *Bulletin pédagogique*, mais en choisir quelques-unes et y insister davantage.

Et tout d'abord, signalons l'explication d'un morceau de lecture.

Insister longuement sur l'importance de cette explication, serait ressasser un lieu commun et faire injure au plus bel apannage de vos lecteurs, c'est-à-dire à leur expérience, à leur intelligence et à leur dévouement. En effet, qui d'entre eux ignore qu'au contact des bons auteurs, l'enfant se pénètre des plus hautes pensées et des sentiments les plus généreux, partant de la plus pure moralité ? Tous savent aussi que le maître doit développer l'intelligence des élèves. Mais où trouver un meilleur moyen de leur apprendre la langue, sinon chez ceux qui l'ont le mieux parlée ; un meilleur moyen d'orner leur esprit, d'assimiler les idées des autres pour devenir un jour capables de penser par eux-mêmes, sinon chez nos grands penseurs ? Enfin, n'est-ce pas, pour nous tous, un *devoir national* que de leur faire connaître quelques-uns de nos meilleurs écrivains ? Un pays est justement fier de ses grands hommes. Or, parmi ces derniers, occupent une place d'honneur ceux qui ont contribué à la grandeur et à la gloire de la patrie par le noble usage qu'ils ont fait de la pensée humaine et par l'illustration qu'ils ont donnée à la langue nationale. Donc, à quelque point de vue qu'on se place, *national*,